

UGA : « Assurer une meilleure cohérence entre les PUI et les consortiums prémat-mat » (Y. Lakhnech)

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°390218 - Publié le 06/03/2025 à 17:00

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 07/03/2025 à 09:32



Yassine Lakhnech, président de l'Université Grenoble Alpes - © Université Grenoble Alpes

« À partir du moment où le partenaire d'un PUI (Pôle universitaire d'innovation) est présent dans un consortium pré-maturation-maturation, tout membre fondateur de ce PUI devrait pouvoir y déposer un projet. Cela permettrait d'accroître l'activité au niveau national et d'assurer une meilleure cohérence entre les PUI et les prémat-mat », déclare [Yassine Lakhnech](#), président de l'Université Grenoble Alpes, à News Tank le 05/03/2025.

Alors que le PUI Grenoble Alpes, dont l'UGA (Université Grenoble Alpes) assure le chef de filat, a fêté son premier anniversaire le 10/12/2024, Yassine Lakhnech relève que « l'ordre des étapes n'a pas été optimal. Les consortiums prémat-mat ont d'abord été mis en place avec une logique nationale, puis les PUI ont été créés avec une logique locale. Dans l'idéal, cela aurait dû être l'inverse ».

Il illustre les difficultés rencontrées avec le cas de la santé, domaine dans lequel l'UGA avait candidaté à un consortium prémat-mat porté par les universités d'Udica (Association réunissant les universités labellisées Idex), finalement non retenu. « Bien que notre Satt (Sociétés d'accélération du transfert de technologies) [Linksium] fasse partie d'autres consortiums lauréats, nous ne pouvons pas déposer de projets prémat-mat. C'est un problème pour le PUI et un problème national, car il manque une cohérence entre les PUI, leurs filières et les consortiums. »

Néanmoins, le PUI Grenoble Alpes connaît une dynamique positive et affiche de bons résultats, salués par le comité d'évaluation, relève Yassine Lakhnech. « Nous enregistrons une très forte performance sur les BFT (Bourse french tech) Labs, avec 25 % des projets au niveau national issus de notre PUI, soit 42 sur 157. »

Désormais, les membres du PUI réfléchissent à la manière de pérenniser les actions au-delà de 2027 ainsi qu'à la dimension internationale du pôle.

Les ambitions du PUI Grenoble Alpes

Yassine Lakhnech rappelle les objectifs du PUI d'ici 2027 : doubler le nombre de start-up créées (en passant de 15 à 30), augmenter de moitié le nombre de contrats d'exploitation de propriété intellectuelle (de 48 à 75) et accroître d'un tiers le nombre de contrats de recherche (de 412 à 520).

Mais « au-delà de ces objectifs, l'enjeu réel, plus profond, est un objectif de transformation », déclare le président de l'UGA.

Il s'agit en effet de « réorganiser l'écosystème d'innovation. Ceci afin d'avoir un impact économique plus important et de faciliter le transfert de la recherche académique vers le monde socio-économique ». Ainsi, « l'UGA ambitionne de jouer un rôle d'intégratrice de l'écosystème recherche, innovation et formation. Cela signifie organiser les choses de manière à aligner nos stratégies, nos moyens et nos processus pour être le plus efficace possible ».

« L'écosystème d'innovation à Grenoble est très dense et riche. Cependant, cela ne signifie pas que son fonctionnement est optimal. Avec le PUI, l'objectif n'est pas de modifier les structures existantes, mais de repenser l'organisation et le positionnement des différents acteurs afin d'avoir un impact plus fort et de répondre de manière plus efficiente aux besoins du monde socio-économique. »

Des « micro-écosystèmes » autour de six filières

Le PUI Grenoble Alpes est construit autour de six filières : le logiciel, la microélectronique, l'énergie, les sciences des matériaux et intrants, l'environnement et l'urbanisme, ainsi que la santé. Autour de celles-ci, les membres du PUI souhaitent développer des « micro-écosystèmes », présente Yassine Lakhnech :

« L'objectif est de structurer le travail au sein de ces filières, tout en assurant une coordination interfilière grâce au PUI. Ce dernier aura ainsi un rôle transversal de coordination globale. Par ailleurs, chaque filière devra disposer de sa propre feuille de route. »

Les autres enjeux évoqués par le président de l'UGA sont la capacité des acteurs à apporter « une réponse collective » aux sollicitations des industriels, ainsi que « la mise en place de processus accélérés » dans la signature des contrats de partenariat.

« Lorsqu'une entreprise sollicite un partenariat, près de 90 % des contrats relèvent de cas standards. Dans ces situations, le contrat peut être généré quasiment automatiquement. Avec notre filiale Floralis, ces contrats ne nécessitent plus une validation systématique par la direction de l'établissement. Ce procédé permet un gain de temps considérable. Pour les 5 à 10 % de cas spécifiques, une analyse approfondie est alors menée. »

Le déploiement des actions

Interrogé sur la mise en œuvre concrète de ces ambitions, Yassine Lakhnech indique qu'« un travail considérable a été mené pour mettre en place le fonctionnement du PUI et assurer son bon démarrage. Cela a pris du temps ».

Parmi les principales actions, les comités de filière sont désormais en place. « Il est maintenant temps de passer à une phase de production plus significative. Ces filières commencent à structurer une offre commune, et les avancées sont déjà notables. Nous avons également engagé un benchmark international afin de mieux positionner nos actions. »

La réorientation de certains recrutements

Au sujet des recrutements, Yassine Lakhnech indique que la plupart d'entre eux ont déjà été réalisés. « Nous avons quelques recrutements transversaux, mais la majorité d'entre eux concernent les différentes filières. Il en reste encore quatre ou cinq, mais nous ne les concrétisons pas forcément tous. »

En effet, la première année de déploiement du PUI a mis au jour de nouveaux besoins. « Nous envisageons de réorienter certains recrutements en fonction des besoins qui nous semblent, avec le recul, plus critiques. » La réflexion en cours pourrait ainsi aboutir à transformer un poste envisagé de statisticien en chargé d'affaires. De la même manière, « nous avons prévu de recruter trois ingénieurs pédagogiques. Il n'est pas exclu que l'un d'eux soit finalement réorienté vers un poste de chargé d'affaires. »

La mise en place d'un système d'information partagé

Alors que la mise en place d'un système d'information partagé est un attendu de l'État, le président de l'UGA indique que les membres du PUI Grenoble Alpes comparent actuellement différentes solutions.

« C'est un sujet stratégique que nous allons accélérer, car il est aussi directement lié à la simplification de la gestion de la recherche.

Il existe des outils du côté du CNRS (Centre national de la recherche scientifique), des outils universitaires et d'autres solutions proposées par divers organismes. Notre feuille de route consiste à réaliser une analyse Swot des différentes options, à faire un choix éclairé, puis à avancer rapidement sur son implémentation. L'objectif est de déployer la solution retenue d'ici la rentrée. »

Une interrogation sur la création de start-up

En matière de création de start-up issues de la recherche, Yassine Lakhnech indique que cette dimension « rencontre des difficultés ».

« Le nombre de projets à la Satt marque un ralentissement, ce qui constitue un point d'attention. Ce problème a été identifié grâce au travail mené dans le PUI et sera discuté avec l'ensemble des acteurs. Nous devons désormais accélérer la dynamique, notamment en intégrant encore davantage les écoles, les filières et les instituts Carnot dans ce processus. »

Un fonds d'investissement à l'étude

Interrogé sur la création éventuelle d'un fonds d'investissement pour soutenir la création de start-up, le président de l'UGA indique que « cette question fait l'objet d'une réflexion en cours ».

« Il est essentiel de bien positionner le sujet : doit-on créer un fonds d'investissement à l'échelle de l'université ou à l'échelle régionale ? Est-ce qu'il faut nous associer à un fonds existant ? Nous aimerions prendre une décision courant 2025. »

Penser au futur et à l'international

Pour le futur du PUI, « nous avons commencé à explorer deux nouveaux axes », déclare Yassine Lakhnech :

- Le premier est celui dit de « l'atterrissage », à savoir la pérennisation post-2027. « Il s'agit de voir comment financer les RH (Ressources humaines) qui soutiennent les actions du PUI. Faut-il financer les PUI en partie par des prélèvements sur les contrats, ou envisager d'autres mécanismes ? Cette réflexion est en cours, et aucune décision n'a encore été arrêtée. »
- Le second axe est le sujet de l'international. « À un moment donné, nous devons nous interroger sur la possibilité d'exporter nos innovations et sur l'accompagnement des start-up de l'écosystème à l'international. Étant donné notre forte implantation à l'international, nous pourrions en tirer parti pour faciliter ce processus. »

L'institut Carnot PolyNat, basé à Grenoble et dédié aux matériaux biosourcés, « pourrait nous inspirer dans notre approche » compte tenu de sa forte dimension internationale, indique Yassine Lakhnech.

« Il est essentiel que les indicateurs demandés restent raisonnables »

Alors que l'ANR (Agence nationale de la recherche), avec les différentes parties prenantes, a réalisé un travail sur les indicateurs PUI et leur mode de collecte, Yassine Lakhnech tient à délivrer « deux messages » à ce sujet.

« Tout d'abord, l'indicateur basé sur le nombre de start-up n'est pas le plus pertinent. L'objectif n'est pas uniquement de créer des start-up, mais plutôt d'analyser leur développement. Il serait plus pertinent de se baser sur des indicateurs comme les levées de fonds ou d'autres mesures de croissance.

Ensuite, il est essentiel que les indicateurs demandés restent raisonnables, tant en nombre qu'en complexité de production. Cette année, avec les indicateurs à remonter d'ici fin mars, nous aurons une meilleure visibilité sur leur faisabilité, leur calculabilité et leur niveau de complexité.

Mais ce qui est plus préoccupant, c'est le discours que l'on entend : il semblerait que ce qui est réellement attendu, ce ne sont pas seulement des indicateurs, mais des données. Or, cette demande pose question. Si fournir des données signifie transmettre les contrats eux-mêmes, par exemple, alors c'est un tout autre sujet. »



Yassine Lakhnech

Président @ Université Grenoble Alpes (UGA)

Enseignant-chercheur en informatique @ Université Grenoble Alpes (2016-2020) (UGA)

Yassine Lakhnech est spécialiste en informatique théorique, plus précisément dans le domaine de la sécurité et sûreté prouvées des systèmes informatiques et de la cryptographie, et des liens entre la logiques formelles et l'informatique.

Il a notamment :

- participé à la coordination de la mise en place du premier master « informatique et mathématiques » au moment du passage au LMD et de la réflexion sur l'offre de formation en informatique en licence et en master à l'Université Joseph Fourier - Grenoble 1 (devenue UGA) ;
 - participé à la mise en place et a co-dirigé le pôle de recherche MathSTIC ;
 - initié et coordonné le projet Pilsy qui a donné naissance au bâtiment Imag ;
 - participé à la coordination de la réflexion et au montage du Labex Persyval-Lab ;
 - participé au montage et au suivi du projet Idex Univ. Grenoble Alpes et est impliqué dans la réflexion et la construction de l'université intégrée.
-

Parcours

Depuis mai 2024	Université Grenoble Alpes (UGA) Président
Depuis 1999	Université Grenoble Alpes (2016-2020)(UGA) Enseignant-chercheur en informatique
Décembre 2022 - janvier 2025	France Universités Membre du CA
Décembre 2022 - janvier 2025	France Universités Président du conseil de la recherche et de l'innovation
Janvier 2020 - février 2024	Université Grenoble Alpes (UGA) Président
Janvier 2016 - janvier 2020	Université Grenoble Alpes (Comue) (UGA) Directeur exécutif recherche et valorisation de l'Idex
2012 - 2016	Université Joseph Fourier - Grenoble 1 Vice-président recherche et valorisation
2008 - 2012	Université Grenoble Alpes (Comue) (UGA) Directeur du pôle de recherche MathSTIC

Établissement & diplôme

N.c. - 1996	Kiel University Thèse en informatique et mathématiques
-------------	---

Fiche n° 30328, créée le 02/05/2018 à 11:07 - Màj le 06/03/2025 à 12:22



Université Grenoble Alpes (UGA)

L'Université Grenoble Alpes est un grand établissement né d'un établissement public expérimental (EPE) au sens de l'article 1^{er} de l'ordonnance du 12/12/2018.

Catégorie : Universités

Entité(s) affiliée(s) :

- [Ensag \(École nationale supérieure d'architecture de Grenoble\)](#)
- [Grenoble INP - UGA](#)
- [Université Grenoble Alpes \(2016-2020\)\(UGA\)](#)
- [Sciences Po Grenoble \(IEP Grenoble\)](#)

Général

Date de création

04/11/2019

Statut	EPSCP sous forme de grand établissement (après pérennisation le 08/11/2023 au terme de l'expérimentation)
Tutelles	Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche
Implantations (dont siège)	Grenoble (siège)
Missions et spécialités	<ul style="list-style-type: none"> • Être une université internationale, visible et attractive, ancrée dans son territoire, moteur du développement économique, social et culturel. • Répondre aux transformations majeures de la société par une formation riche et diverse, une recherche qui repousse les limites du savoir, une diffusion de la connaissance et un développement de l'esprit critique, permettant d'appréhender les transformations sociétales et d'en être des acteurs avertis. • Regrouper les forces de l'ESR du site dans le respect de la diversité et des différences pour répondre efficacement à ces enjeux dans un contexte de compétition internationale toujours plus intense.
Composantes	Trois établissements-composantes : <ul style="list-style-type: none"> • Grenoble INP ; • IEP de Grenoble ; • Ensa de Grenoble.
Présidence	Yassine Lakhnech (élection le 16/05/2024)

Effectifs étudiants

2019-20	60 395
2020-21	59 796

Source(s) : Open Data Esri

Inscriptions principales et secondes (source : Open data du Mesri)

Effectifs de doctorants contractuels

2019-20	968
---------	-----

Source(s) : Open Data Mesri

Effectifs E-C titulaires

2021-22	1 964
2020-21	1 953
2019-20	1 640
2018-19	1 649

Source(s) : Open Data Mesri

Maîtres de conférences et professeurs des universités exclusivement.

Produits encaissables (M€)

Budget initial 2023	568,5 M€
2022	503,4 M€
2021	491,5 M€
2020	475,3 M€

Source(s) : Open data MESR

Les produits encaissables correspondent aux produits de fonctionnement de l'exercice qui se traduisent par un encaissement (à différencier des produits sans flux de trésorerie). Ils comprennent essentiellement la subvention pour charges de service public et les ressources propres.

Dépenses de personnel (M€)

Budget initial 2023	427,2 M€
2022	400,5 M€
2021	389,0 M€
2020	382,2 M€

Source(s) : Open data MESR

Fonds de roulement (en jours)

Budget initial 2023	18,5
2022	36,8
2021	44,0
2020	36,1

Source(s) : Open data MESR

Fonds de roulement en jours de charges décaissables

Résultats PIA

Excellences	Vague 2 (2022) : 27,7M€
Saps	Vague 1 (2021) : 442k€
PUI (2023)	FITInnovE : 10M€ en phase d'amorçage
AMI SHS	Vague 1 (2024) : 9M€ pour le projet Foresee

Fiche n° 9327, créée le 07/11/2019 à 11:34 - Màj le 06/03/2025 à 12:22

